

Communiqué de presse

23 mai 2024

Adoption à l'unanimité d'un vœu proposé par l'Assemblée Citoyenne des enfants au Conseil de Paris

La Ville de Paris a lancé le 20 novembre 2023 la lère Assemblée citoyenne des enfants, un espace démocratique novateur dédié aux plus jeunes. Après avoir débattu de propositions formulées lors d'ateliers en octobre, ils ont voté pour faire de l'environnement leur thématique de travail. À l'issue de plusieurs mois de rencontres avec des experts, de formations et de débats, les 107 enfants membres de l'Assemblée citoyenne des enfants ont présenté au Conseil de Paris jeudi 23 mai lors d'un débat organisé entre 10h et 11h un vœu adopté à l'unanimité.

L'Assemblée citoyenne des enfants est une nouvelle instance de participation permettant aux enfants parisiens de réfléchir, dialoguer et s'exprimer sur les questions qui les concernent dans la Ville, et de formuler des propositions qui seront soumises au Conseil de Paris. Elle répond ainsi à la demande formulée par les enfants parisiens dans la charte parisienne des droits de l'enfant, signée par la Maire de Paris le 20 novembre 2020, dans laquelle ils ont demandé à « être associés aux décisions politiques de la Ville ». La première promotion de l'Assemblée citoyenne des enfants est composée de 107 collégiennes et collégiens issus de 4 collèges parisiens et d'un foyer de l'Aide Sociale à l'Enfance volontaires des 10°, 11°, 12° et 17° arrondissements.

Suite à un travail sous forme d'ateliers et à l'occasion de sa séance plénière de lancement du 20 novembre 2023, les enfants de cette première promotion ont voté pour faire de l'environnement leur thématique de travail pour l'année.

Après avoir été formés à la connaissance et à la compréhension de leurs droits par la Mission Droits de l'Enfant de la Ville de Paris, au fonctionnement des institutions et aux compétences de la collectivité parisienne par l'association Parlons Démocratie, les membres de l'Assemblée citoyenne des enfants ont suivi plusieurs formations relatives aux enjeux environnementaux proposées par l'Académie du Climat, la Direction de la Transition Écologique et du Climat, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, la

Contacts presse:

Ligue de Protection des Oiseaux, la Direction de la Propreté et de l'Eau et le Réseau Francilien du Réemploi.

À l'issue de ces formations, les membres de l'Assemblée citoyenne des enfants de Paris ont identifié trois projets relatifs à la lutte contre la pollution, la lutte contre le gaspillage et la sensibilisation à une alimentation responsable.

Le Conseil de Paris a adopté à l'unanimité lors d'un débat organisé entre 10h et 11h, jeudi 23 mai, un vœu présenté par l'Assemblée citoyenne des enfants demandant à la Ville de Paris de s'engager sur 4 actions :

- Organiser, annuellement, une journée de nettoyage de la nature en ville destinée à tous les enfants parisiens afin de les sensibiliser à la protection de l'environnement;
- Promouvoir le réemploi et le recyclage en organisant des actions de collecte et de sensibilisation dans les établissements scolaires;
- Promouvoir une alimentation responsable à travers la diffusion d'une campagne de communication sur ses réseaux sociaux, comprenant notamment des vidéos de recettes de cuisine de saison;
- Informer les enfants parisiens de la mise en œuvre de l'ensemble des mesures demandées.